

Yverdon-les-Bains, le 4 août 2023

La Ville prend des mesures pour mettre fin à l'occupation du terrain des Vuagères par des gens du voyage

Depuis le jeudi 27 juillet 2023, 25 caravanes de la communauté des gens du voyage se sont installées sur le terrain communal des Vuagères, à proximité du terrain de rugby, suite à une autorisation délivrée par la Ville jusqu'au mercredi 2 août 2023. Cet accord ayant pris fin, la Ville constate et déplore que la parole donnée par les gens du voyage n'ait pas été respectée et elle a donc décidé de prendre des mesures.

Pour précision, le campement des gens du voyage aux Vuagères avait été autorisé par la Ville, suite à une occupation illégale d'un terrain de la Romande Énergie situé sur la commune d'Yverdon-les-Bains. Dès lors que le délai d'autorisation de stationnement sur le terrain des Vuagères a été dépassé et que huit autres caravanes supplémentaires se sont entre-temps installées, des mesures ont été mises en place par la Ville en collaboration avec la Police Nord Vaudois. L'accord conclu n'ayant pas été respecté par les gens du voyage qui n'ont pas tenu parole, l'approvisionnement en eau a été suspendu le jeudi 3 août 2023 dans l'après-midi et plus aucune location ne sera encaissée par la Ville pour les caravanes présentes. Afin d'éviter que de nouvelles caravanes s'installent, la Ville a décidé de poser des blocs en béton, ce vendredi, sur les chemins d'accès au terrain. Les aspects sécuritaires ont été par ailleurs pris en compte pour les occupants du terrain. La Ville est également en communication avec le Rugby Club Yverdon, vice-champion suisse, avec lequel elle va mettre tout en œuvre pour ne pas perturber ses entraînements.

Après avoir privilégié la négociation, la Ville n'accepte plus l'occupation illégale du terrain des Vuagères et a donc transmis le dossier à la justice. Elle espère un dénouement rapide se soldant par le départ des occupants.